



BETH LOUBAVITCH
ILE-DE-FRANCE

La Sidra

DE LA SEMAINE

PESSA'H

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

« Et quand ton enfant te demandera... »

La Torah associe la commémoration de l'Exode d'Égypte aux enfants juifs. Cela apparaît dans la terminologie utilisée dans le commandement de répéter et de revivre l'histoire de l'Exode : « Et tu diras à ton fils en ce jour... »

De même, le Talmud note que nos Sages ont incorporé de nombreuses coutumes dans le Séder pour soulever et maintenir l'intérêt des enfants. Il existe une connexion métaphorique entre les enfants et Pessa'h car Pessa'h représente la naissance de notre peuple, les jours de la jeunesse de notre nation. Plus encore, un élément fondamental de l'oppression égyptienne tenait dans le décret du pharaon selon lequel « chaque garçon qui naîtrait devrait être jeté dans la rivière. »

Déterminer nos priorités

Dans son sens métaphorique, ce décret est d'actualité, dans les circonstances d'aujourd'hui. Il appelle à l'annihilation des enfants juifs mais peut aussi être compris comme une annihilation spirituelle. Le Nil, source de la richesse et de la prospérité égyptiennes, était adoré comme un dieu.

Suite en page 2

VEILLE DE PESSA'H 5784 - 2024

Dimanche soir 21 avril : Recherche du 'Hamets à partir de 21h 34 en récitant le premier Kol 'Hamira

Lundi 22 avril : On arrête de manger le 'Hamets à 11h 25 On brûle le 'Hamets avant 12h 30 en récitant le second Kol 'Hamira

(Horaires valables pour l'Île-de-France)

HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DES

2 PREMIERS JOURS DE PESSA'H

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée 1^{er} soir : **lundi 22 avril : 20h 35***

2^e soir : **mardi 23 avril : après 21h 44****

Sortie : **mercredi 24 avril à 21h 49**

| | 22/04* | 23/04** | | 22/04* | 23/04** |
|-------------|--------|---------|------------|--------|---------|
| | Après | | | Après | |
| Bordeaux | 20.38 | 21.43 | Nancy | 20.19 | 21.28 |
| Deauville | 20.45 | 21.55 | Nantes | 20.47 | 21.54 |
| Grenoble | 20.14 | 21.18 | Nice | 20.05 | 21.08 |
| Lille | 20.36 | 21.48 | Rouen | 20.41 | 21.51 |
| Lyon | 20.18 | 21.24 | Strasbourg | 20.13 | 21.21 |
| Marseille | 20.12 | 21.14 | Toulouse | 20.28 | 21.31 |
| Montpellier | 20.18 | 21.21 | | | |

A partir du dimanche 21 avril 2024 Pose des Téléphones : 5h 39 Heure limite du Chema : 10h 18

* Passé cet horaire, allumez à partir d'une flamme déjà existante.

** N'allumez qu'à partir d'une flamme déjà existante.

Edito

Le temps du changement

Cette semaine possède un caractère particulier auquel personne ne peut rester indifférent. Elle est ce moment qui passe, tendu vers les grands rendez-vous spirituels, et aux fortes implications matérielles, qui nous attendent. Aussi, ces jours sont loin d'être anodins. Elle nous conduit donc au vendredi 11 Nissan, 122^{ème} anniversaire de la naissance du Rabbi de Loubavitch puis au Chabbat qui porte ce nom merveilleux de simple noblesse : Chabbat Hagadol, le « grand Chabbat ». Chacun le sait, et plus encore le ressent : tout cela nous prépare à la célébration de Pessa'h, le « temps de notre libération ». En d'autres termes, la liberté est une idée si belle et si précieuse qu'on ne peut y entrer ainsi de plain-pied, sans en avoir acquis le niveau au préalable.

Bien sûr, la date du 11 Nissan et le Chabbat Hagadol ne renvoient pas à des événements similaires. On l'a dit, le premier appelle à notre esprit la personnalité et l'œuvre du Rabbi tandis que le second est une étape fameuse de notre indomptable marche en Egypte vers la liberté. Pourtant quelque chose les lie l'un à l'autre, plus que la simple proximité de date. Et de fait, dans le 11 Nissan, il est impossible de ne pas voir la transformation du monde réalisée. Après les drames de la Shoah et leurs conséquences sur chacun, dans un monde en perte de repères, qui rejette, peu à peu, autant les traditions léguées par les générations précédentes que la recherche de réponses aux questions spirituelles/existentielles, le Rabbi entreprend de rétablir les bases de ce qui a fait le peuple juif et, plus largement, la civilisation des hommes. Nous voyons aujourd'hui les effets de son œuvre.

Et, dans le Chabbat Hagadol, de quoi s'agit-il sinon de la reconnaissance par le monde égyptien de l'antiquité d'accepter l'ordre de D.ieu de « laisser partir Mon peuple » ? De quoi s'agit-il sinon de la révolte de ce monde contre la volonté d'un pharaon qui reste sourd et aveugle malgré les mises en garde ? Et nous sommes devenus un peuple libre.

Dans les deux cas, la conclusion est celle de la victoire éternelle du Bien sur le Mal, de la conscience sur l'oubli et/ou le mensonge. Alors que nous voyons Pessa'h à l'horizon, il y a ici un véritable enseignement, comme un guide pour l'action. Nous sommes sur le chemin de la plus grande libération que le Machia'h nous apportera. C'est sur cette route que nos actes prennent un caractère encore plus déterminant. Comme le montrent les deux dates, tout peut être transformé. D'une certaine façon, cela ouvre à chacun la voie d'un héroïsme au quotidien. A nous de nous saisir de l'occasion : c'est aujourd'hui que demain commence.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 20h 31

Sortie : 21h 42

| | | | | | |
|-----------|-------|-------------|-------|------------|-------|
| Bordeaux | 20.35 | Lyon | 20.15 | Nice | 20.01 |
| Deauville | 20.41 | Marseille | 20.08 | Rouen | 20.37 |
| Grenoble | 20.10 | Montpellier | 20.15 | Strasbourg | 20.08 |
| Lille | 20.31 | Nancy | 20.15 | Toulouse | 20.24 |
| | | Nantes | 20.43 | | |

A partir du dimanche 14 avril 2024 Pose des Téléphones : 5h 55 Heure limite du Chema : 10h 26 Fin Kidouch Levana : toute la nuit du lundi 22 au mardi 23 avril 2024

Jeter un enfant dans le Nil signifie l'immerger dans les façons de faire de l'Égypte, le laisser couler spirituellement, totalement submergé depuis l'enfance dans cette culture.

Nous voyons fréquemment se rejouer cette tragédie de nos jours. Combien de parents voient « le Nil » comme source de prospérité, le seul moyen par lequel leur enfant arrivera à une « belle vie » ? Les projets de carrière sont envisagés depuis le berceau. Dès sa naissance, les parents se préoccupent du bien-être matériel de leur enfant. Et pourquoi n'ont-ils pas le même souci pour son futur spirituel ?

Cette approche dans l'établissement des priorités est doublement erronée. La première erreur réside dans le fait de ne pas donner au potentiel spirituel de l'enfant sa véritable importance. Le second problème tient au fait que l'approche des parents ne peut même pas garantir le succès matériel. Un Juif ne peut prospérer que si D.ieu le veut.

La destinée de notre peuple est déterminée par un processus différent que celui qui contrôle le destin des autres nations que D.ieu contrôle selon l'ordre naturel. Le succès du Peuple juif, quant à lui, n'est pas un phénomène naturel mais dépend directement de notre relation avec D.ieu.

Regarder vers le haut pour notre subsistance

Notre dépendance directe de D.ieu peut s'illustrer par une comparaison entre l'Égypte et Erets Israël. Dans l'ancien temps, l'agriculture égyptienne dépendait du Nil qui, pendant ses crues annuelles, irriguait la terre. D'un point de vue superficiel, aucune influence divine n'était apparente et l'ordre naturel semblait contrôler l'approvisionnement en eau. Par contre, Erets Israël ne possède aucun fleuve important et dépend de la pluie.

Le Midrach explique que cette dépendance suit un ordre divin pour que « les yeux de tous regardent vers le haut » pour la pluie, « vers Celui qui détient la clé de la pluie. » On a beau faire tous les efforts possibles, le succès de nos récoltes dépend de la bénédiction divine.

Quand un Juif acquiert l'humilité de reconnaître la Source de son approvisionnement en eau, il parvient également à une prise de conscience plus vaste : il ne peut pourvoir pour lui-même à un moyen de subsistance fiable. La Torah est notre source de vie et

pas seulement au sens spirituel mais également au sens matériel. Il nous faut travailler pour gagner notre subsistance mais nos efforts ne sont rien de plus qu'un moyen par lequel D.ieu attribue Ses bénédictions.

Ils Le reconnaurent d'abord

Tout comme l'oppression égyptienne du Peuple juif se répercuta d'abord sur le sort des enfants, ce sont également les enfants qui furent intimement impliqués dans la libération d'Égypte. Nos Sages enseignent que « par le mérite des femmes justes de cette génération, nos ancêtres furent libérés d'Égypte. » Défiant le décret du pharaon contre leurs enfants, les femmes répondirent par le sacrifice de soi, portant des enfants qu'elles cachèrent aux Égyptiens, les éduquèrent comme des Juifs, en dépit des dangers que cela leur faisait risquer.

Cette éducation dota les enfants de cette génération d'une sensibilité très particulière. Ayant expérimenté la providence miraculeuse de D.ieu et Sa protection en exil, ils « Le reconnurent les premiers » au passage de la Mer Rouge. Moché, Aharon, Yehochoua, tous les Anciens et le Peuple juif dans son ensemble étaient présents, mais ce sont ces enfants qui reconnurent D.ieu avant tous.

Dans un futur très proche, nous mériterons l'accomplissement de la prophétie : « Comme aux jours de votre sortie d'Égypte, Je vous montrerai des merveilles », avec la venue du Machia'h. En anticipation de cet événement, nous devons élever nos enfants pour qu'ils servent d'« avant-garde de la Rédemption », leur donnant accès à une connaissance de la Rédemption et en les empreignant d'un désir ardent pour la Rédemption. Et dans le futur très proche, ces mêmes enfants « Le reconnaîtront d'abord » quand nous avancerons « avec nos jeunes et nos vieux... avec nos fils et nos filles », pour accueillir le Machia'h.

• • •

On a la tradition d'introduire le Séder en chantant les quinze étapes : « Kadèch... » Quand le père rentre de la synagogue, le soir de Pessa'h, il doit réciter immédiatement le Kidouch pour que les jeunes enfants ne s'endorment pas et soient en mesure de poser les Quatre Questions qui commencent par « Ma Nichtana (« En quoi cette nuit est-elle différente des autres nuits ? »)

Lors d'un Séder dans le foyer d'un grand Sage nommé : « le Chpoler Zeidé » (le Grand-Père de Chpoler), son jeune fils an-

nonça : « Kadèch » puis en donna l'explication traditionnelle : « quand le père rentre de la synagogue le soir de Pessa'h, il a l'habitude de réciter immédiatement le Kidouch ». Mais l'enfant interrompit là son explication. Son père lui demanda de continuer mais le garçon expliqua que son maître s'était arrêté à ce point. Le père continua donc l'explication. Le lendemain, le maître du garçon se joignit à la famille pour le repas du midi et le Chpoler Zeidé lui demanda pourquoi il n'avait pas donné à l'enfant l'explication complète de « Kadèch », comme cela en était la coutume. Le maître répondit qu'il ne voyait pas de raison de donner une si longue explication. Le Chpoler Zeidé protesta avec force, dit au maître qu'il n'avait pas compris la raison derrière la tradition et lui reprocha d'avoir divergé des coutumes de nos vénérables ancêtres pour suivre les diktats de sa propre raison !

« Entends maintenant le sens profond de ces mots : ils servent d'explication à tout le Séder. 'Quand le père rentre de la synagogue le soir de Pessa'h' : cela veut dire : « quand notre Père dans les Cieux rentre de la synagogue, après avoir entendu les prières du soir, et Se rend dans Sa demeure En Haut, ayant observé que malgré leur fatigue pour le dur labeur de la préparation de la fête, tous les Juifs sont venus à la synagogue pour prier et ont déversé leur âme dans les récitations des Psaumes de remerciement du Hallel.

'Il doit réciter le Kidouch immédiatement' : ce qui signifie qu'il renouvelle immédiatement Son engagement avec Israël, Ses « Kidouchim » avec Son épouse attristée et Il doit nous libérer immédiatement de notre exil.

'Pour que les jeunes enfants ne s'endorment pas' : le Peuple d'Israël est souvent appelé par les Prophètes « petits enfants ». Ainsi le Tout-Puissant doit agir rapidement de peur que Ses enfants s'enfoncent profondément dans le sommeil de l'exil et désespèrent (à D.ieu ne plaise) d'être délivrés. Il doit agir rapidement, 'pour qu'ils posent la question « Ma Nichtana ? » Pourquoi cette nuit est-elle différente de toutes les autres nuits ? Pourquoi la longue nuit de cet exil redoutable se prolonge-t-elle plus que celle de tous les autres exils obscurs que nous avons déjà subis ? »

Alors, le Chpoler Zeidé éclata en sanglots, leva ses bras vers le ciel et s'écria : « Père En Haut ! Délivre-nous de l'exil. Ne nous laisse pas tomber dans un profond sommeil ! »

Etude du **RAMBAM**

Extrait du Séfer Hamitsvot (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• DIMANCHE 14 AVRIL – 6 NISSAN

Mitsva positive n° 73: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de se confesser devant D.ieu de toute faute que l'on a commise, [aussi bien] lorsqu'on apporte un sacrifice que lorsqu'on n'apporte pas de sacrifice. Ainsi qu'il est dit : « Et ils confesseront les fautes qu'ils ont commises ».

• LUNDI 15 AVRIL – 7 NISSAN

Mitsva positive n° 73: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de se confesser devant D.ieu de toute faute que l'on a commise, [aussi bien] lorsqu'on apporte un sacrifice que lorsqu'on n'apporte pas de sacrifice. Ainsi qu'il est dit : « Et ils

confesseront les fautes qu'ils ont commises ».

Mitsva positive n° 10: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de réciter le Chéma deux fois par jour, comme il est dit : « Tu en parleras à ton coucher et à ton lever ».

• MARDI 16 AVRIL – 8 NISSAN

Mitsva positive n° 10: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de réciter le Chéma deux fois par jour, comme il est dit : « Tu en parleras à ton coucher et à ton lever ».

Mitsva positive n° 5: Il s'agit du commandement nous ordonnant de servir D.ieu, qu'il en soit glorifié. Cet ordre est répété plusieurs fois dans la Torah.



DES MATSOT POUR LONDRES

Freddy était étudiant en économie à l'université de Londres. Il y fit connaissance d'un 'Hassid de Loubavitch qui l'initia à la richesse de la pensée 'hassidique. Enthousiasmé, le jeune homme n'avait qu'un rêve : mériter de rencontrer personnellement le Rabbi de Loubavitch. Durant l'été 1969, il travailla un mois, ce qui lui permit de payer le voyage jusqu'à New York le mois suivant. Il attendit toute une nuit de pouvoir entrer dans le bureau et ne pouvait s'empêcher de bailler en luttant contre le sommeil. Mais il fut surpris de constater que le Rabbi, lui, était bien éveillé. Il fut immédiatement émerveillé par ces yeux bleus et eut l'impression que c'était le Rabbi qui attendait avec impatience de le rencontrer et non le contraire. Au début, le Rabbi s'intéressa aux origines 'hassidiques du jeune homme : son nom de famille indiquait une parenté avec les Rabbis de Vijnitz. Freddy montra la photo de son grand-père, Rabbi Chalom Hager de Stroznitz. Le Rabbi lui demanda :

- Savez-vous ce que signifie le titre Admour (une autre façon de désigner un Rabbi) ? Le Baal Chem Tov était le premier Admour et il avait la coutume de ne pas aller dormir s'il restait dans la maison de l'argent qu'il n'avait pas distribué à des nécessiteux !
- Le Rabbi réfléchit un instant et ajouta :
- Peut-être marcherez-vous sur les traces de votre grand-père...
- Le jeune étudiant avait été très impressionné par cette entrevue. Il avait pensé qu'il rencontrerait un grand homme. Mais le Rabbi lui avait appris à se connaître lui-même.

Environ six mois plus tard, Freddy retourna à New York. De nombreuses personnes de tous horizons attendaient d'être reçues et le secrétaire, Rav Leib Groner avertit Freddy qu'il ne devait pas rester trop longtemps. Mais le Rabbi avait d'autres plans :

- Vous n'avez pas mentionné dans votre note ce dont nous avons discuté la dernière fois, remarqua-t-il.
- Rav Groner m'a prévenu que je ne devais pas abuser du temps du Rabbi, balbutia Freddy. Le Rabbi sourit et proposa :
- Que préférez-vous : que je pose des questions et que vous répondiez ? Peut-être cela ne dérangera pas Rav Groner...
- Puis le Rabbi posa une question qui déstabilisa Freddy :
- Les étudiants de l'université de Londres disposent-ils de nourriture cachère ?
- Freddy répondit que, justement, on construisait un nouveau bâtiment pour un centre communautaire Beth Hillel : quand il serait terminé, en octobre, donc dans dix mois, il y aurait des repas cachères. Le Rabbi lui jeta un coup d'œil étonné :
- Et jusqu'au mois d'octobre, ils devraient manger non-cachère ?
- Freddy ne sut pas quoi répondre.
- L'université de Londres, continua le Rabbi, est constituée de plusieurs bâtiments... L'étudiant était stupéfait : d'où le Rabbi connaissait-il la disposition d'une université dans une ville qu'il n'avait jamais visitée ?
- Je suppose, ajouta le Rabbi, que seul l'étudiant intéressé à manger cachère se rendra dans le bâtiment où sera construit Beth Hillel. Comment envisagez-vous de procurer des repas cachères aux étudiants ?
- Freddy s'enthousiasma :
- Oh oui, très bonne idée ! Il devrait être possible d'apporter des repas cachères et d'influencer les jeunes gens à se rapprocher de la Torah...
- Très bien, sourit le Rabbi. Mais ce n'était pas à cela que je pensais. Les étudiants juifs devraient avoir un endroit où manger cachère et, quand ils se rencontreront, cela diminuera les risques d'assimilation et de mariages mixtes. En rentrant à Londres, Freddy ouvrit avec un ami un grand lieu d'échange ; un restaurant cachère de la ville leur fournit des repas pour les trois bâtiments de l'université. Des centaines d'étudiants purent ainsi disposer de façon fixe de nourriture cachère : « J'ai dû récolter de grosses sommes d'argent pour financer cette structure, raconte Freddy, et ceci eut des effets négatifs sur mes notes aux examens. Mais ce qui est étonnant, c'est qu'une telle entreprise était le résultat d'une courte rencontre avec le Rabbi ».
- Freddy (Efraim) Hager termina ses études et entra dans les affaires, plus précisément dans

le commerce des diamants. Par la suite, il devint l'adjoint au trésorier puis le président de la bourse des diamants de Londres. Une vingtaine d'années plus tard, au mois de Nissan, Freddy se rendit à New York pour ses affaires. Un après-midi, après un rendez-vous à Manhattan, il prit le métro pour revenir à l'endroit où il résidait, dans le quartier de Flatbush à Brooklyn, avant de reprendre l'avion pour l'Angleterre. Arrivé à la station Atlantic, il constata que l'arrêt se prolongeait indûment. Il jeta un coup d'œil sur sa montre, il était presque 15 heures. Il réalisa soudain : « Je suis presque arrivé à la station de métro Kingston, juste en face du 770 Eastern Parkway : dans un quart d'heure, le Rabbi descendra à la synagogue pour la prière de Min'ha et je pourrai peut-être arriver à l'heure... ». Il parvint à quitter le wagon juste avant la fermeture des portes et changea de quai pour attraper la ligne menant à la station Kingston Avenue. Une fois de plus, ce deuxième métro s'attarda et Freddy se mit à douter sérieusement de la suite de son emploi du temps. Enfin il sortit du métro : il était 15h20. La prière de Min'ha avait déjà bien commencé. Essoufflé, Freddy se consola : peut-être parviendrait-il à apercevoir le Rabbi quand il sortirait de la synagogue. Freddy se positionna dans le petit corridor juste devant le bureau du Rabbi. La prière s'acheva, la porte s'ouvrit, le Rabbi sortit et se dirigea rapidement vers son bureau, sans même jeter un regard sur Freddy mais en signalant à son secrétaire : « Hager se trouve là pour les Matsot ! ». (Le Rabbi avait la coutume d'envoyer des Matsot Chmourot à de nombreuses communautés juives de par le monde par l'intermédiaire de voyageurs). Le Rabbi entra dans son bureau et le secrétaire qui l'avait suivi s'adressa à Freddy : « Où étais-tu ? Le Rabbi veut faire parvenir grâce à toi des Matsot à Londres ! Nous t'avons cherché partout, toute la journée, en vain mais le Rabbi nous a assuré que tu viendrais ! ». Freddy était stupéfait. Lui-même n'avait eu aucunement l'intention de se rendre chez le Rabbi, l'idée ne lui était venue qu'à cause du retard inexplicable du métro à la station Atlantic ! Le Rabbi sortit de son bureau, il tendit un grand paquet de Matsot à Freddy en le nommant son émissaire pour distribuer les Matsot en Angleterre. Ensuite, il le gratifia d'une très belle bénédiction. C'est ainsi que Freddy se souvint toute sa vie d'un merveilleux au-revoir auquel il n'aurait jamais osé rêver !

Efraim Hager

JEM – Si'hat Hachavoua N° 1746
Traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

TICHRI OU NISSAN ?

Dans le traité Roch Hachana (10b-11b), on trouve une discussion sur le mois de la Délivrance. Pour Rabbi Eliézer, ce sera celui de Tichri tandis que, pour Rabbi Yéhocoua, ce sera celui de Nissan. En effet, Rabbi Eliézer pense que la Délivrance est liée au repentir des Juifs, à la Techouva – un mode de service divin qui implique l'effort de l'homme pour s'élever vers D.ieu. Aussi, elle doit, selon lui, intervenir en Tichri qui, avec Roch Hachana et Yom Kippour, incarne justement cette démarche. En revanche, Rabbi Yéhocoua estime que la Délivrance viendra comme un fait apparaissant d'En-Haut à l'initiative de D.ieu. Dans cette optique, le mois de Nissan est le plus approprié qui vit, précisément, D.ieu Se révéler en Egypte pour libérer Son peuple.

(Likoutei Si'hot, vol. I, p. 235) H.N.

כָּל דְּכַפֵּין יֵיתִי וַיִּיכּוֹל, כָּל דְּצָרִיד יֵיתִי וַיִּפְסַח!

ב"ה

Sédarim communautaires

PESSA'H 5784

LUNDI 22 & MARDI 23 AVRIL 2024 · ÎLE DE FRANCE

75

Beth Loubavitch Etudiants
(spécial Etudiants)
bethloubavitch-etudiants.com

75005

E. Morosow
Tél. 06 28 20 88 95

75007

Y. Mergui
Tél. 06 22 03 33 07

75010

C. Halimi
Tél. 06 20 47 23 75

75011 - Nord

M. Cohen
Tél. 06 10 96 30 84

75011

M. Engelberg
Tél. 06 23 40 26 62

75012

I. Nisenbaum
Tél. 01 46 28 03 66

75013

M. Assouline
Tél. 06 25 88 97 13

75017

M. Habib
Tél. 06 51 93 44 15
mendihabib@loubavitch.fr

75018

Mme Touboul
Tél. 06 69 37 90 83

75020

N. Belhassen
Tél. 06 66 05 98 83
habadcouronnes@gmail.com

75020

C. Atlan
Tél. 06 12 67 75 00

60

Chantilly

H. Samama
Tél. 06 45 48 64 33

78

La Celle-S.-Cloud

M. Allouche
Tél. 07 86 26 96 61

Houilles

M. Chaouat
Tél. 07 70 88 82 13

Maisons Laffitte

L. Sarfati
Tél. 06 64 38 03 96

Montigny-le-Bretonneux

M. Nisenbaum
Tél. 06 22 83 55 82

Versailles

E. Cohen
Tél. 06 19 64 17 64

91

Longjumeau

Y. Celnik
Tél. 06 63 59 79 27
yossefcelnik@gmail.com

Palaiseau

Y. Zerbib
Tél. 06 17 55 29 53
loubavitch.palaiseau@gmail.com

Ris-Orangis

N. Sebag
Tél. 06 50 24 24 63

Saclay

L. Mimoun
Tél. 06 65 96 26 26

92

Antony

Y. Bokobza
Tél. 06 46 39 87 85

Clichy

L. Uzan
Tél. 06 49 54 35 66
levyu770@gmail.com

Le Plessis Robinson

M. Abitboul
Tél. 07 83 95 81 77

Montrouge

D. Mimoun
Tél. 06 14 25 67 81

Sceaux

L. Mimoun
Tél. 06 65 96 26 26

Vanves

C. Taieb
Tél. 06 67 28 88 51

93

Aulnay-sous-Bois

A. Gabay
Tél. 06 58 47 92 99

Aubervilliers

S. Tewel
Tél. 07 69 14 77 09

Les Lilas

M. Sarfati
Tél. 06 19 50 93 62

Noisy le Grand

D. Benchetrit
Tél. 06 49 83 18 45

Pantin

M. Balouka
Tél. 06 13 32 54 49

94

Alfortville

M. Choukroun
Tél. 06 16 50 50 17

Arcueil

L. Goldberg
Tél. 06 58 04 67 06

Creteil

M. Mellul
Tél. 06 50 97 35 28

Fontenay sous Bois

M. Danan
06 24 14 43 11

Ivry-sur-Seine

M. Assouline
06 21 22 54 00

Joinville le Pont

M. Moaty
07 83 73 73 46

Mandres-les-Roses

C. Edery
06 61 07 51 42

Villecresnes

M. Sebag
06 24 72 71 21

95

Cergy Pontoise

M. Dawidowicz
Tél. 06 10 25 15 28

Montmagny

M. Sitbon
Tél. 06 12 83 38 48

Sarcelles

Y. Bitton
Tél. 09 81 48 87 37



BETH LOUBAVITCH
ILE-DE-FRANCE

8, rue Lamartine - 75009 Paris • 01 45 26 87 60
chabad@loubavitch.fr • loubavitch.fr

RESERVATION OBLIGATOIRE



La Hala'ha DE LA SEMAINE

Qu'est-ce que le compte du Omer ?

C'est une Mitsva de la Torah de compter les quarante-neuf jours de l'Omer à partir du second soir de Pessa'h (mardi soir 23 avril 2024) jusqu'à la veille de Chavouot (lundi soir 10 juin 2024 inclus). Si on n'a pas compté de suite après la prière du soir (Arvit), on peut encore compter durant la nuit jusqu'à l'aube. Si on ne s'en souvient que pendant la journée, on peut compter, mais sans réciter la bénédiction. Et le soir suivant, on continue de compter avec la bénédiction. Si on a oublié toute une journée, on devra dorénavant compter chaque soir sans la bénédiction.

Quelles sont les lois de cette période du Omer ?

Hommes et femmes ont l'habitude de ne pas entreprendre de « travaux » (tels que ceux interdits à 'Hol Hamoed) depuis le coucher du soleil jusqu'à ce qu'ils aient compté le Omer.

On ne célèbre pas de mariage, on n'achète pas de vêtements neufs (sauf sous-vêtements et habits en soldes) et on ne se coupe pas les cheveux, en souvenir de l'épidémie qui décima les 24.000 élèves de Rabbi Akiba à cette époque du Omer. Les Séfaradim respectent ces lois de deuil jusqu'au 19 Iyar (lundi 27 mai 2024) ; les Achkenazim depuis le 1^{er} Iyar (jeudi 9 mai 2024) jusqu'au 3 Sivan au matin (dimanche 9 juin 2024) à part la journée de Lag Baomer (dimanche 26 mai 2024).

La coutume du Ari Zal, suivie par la communauté 'Habad, veut qu'on ne prononce pas la bénédiction de Ché'hé'héyanou (sur un fruit nouveau par exemple) durant toute la période du Omer et qu'on ne se coupe pas les cheveux jusqu'à la veille de Chavouot (cette année mardi matin 11 juin 2024).

Un garçon qui aura trois ans après Pessa'h, fêtera sa première coupe de cheveux à Lag Baomer (dimanche 26 mai 2024) et celui qui aura trois ans après Lag Baomer la fêtera la veille de Chavouot (mardi 11 juin 2024). Il n'y a aucune restriction sur les promenades ou les séances de piscine et baignade.

Pourquoi lit-on un chapitre de Pirké Avot, les « Maximes de nos Pères », chaque samedi après-midi, entre Pessa'h et Chavouot ?

Entre Pessa'h et Chavouot, nous nous préparons à revivre le don de la Torah au mont Sinaï. Pirké Avot est un traité talmudique qui contient des recommandations éthiques et morales. En lisant un chapitre par Chabbat, nous pouvons raffiner notre personnalité et notre comportement, de façon à mériter de recevoir la Torah.

Dans de nombreuses communautés, on continue la lecture de ces six chapitres tout au long de l'été jusqu'au Chabbat qui précède Roch Hachana. En effet, durant l'été, certains ont tendance à se montrer moins stricts dans leur observance des Mitsvot : il convient donc de se renforcer spirituellement pour éviter tout relâchement. **F.L.**



LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASHER AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil
 - Paris 19^e : 82 rue Petit
 - 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
 - 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
 - 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- Beaucoup de choix • Prix défiant toute concurrence
• Accueil chaleureux • Livraison gratuite

Une équipe
chaleureuse
et dynamique

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

BOUTARGUE MAZOUZ FRÈRES

La Boutargue... Par excellence

Livraison gratuite à domicile ou au bureau
sur Paris à partir d'1kg de boutargue

☎ 01 40 03 65 65

145, rue Manin - 75019 Paris

La boutargue Cacher LEPESSAH
est disponible

« Venez retrouver notre large sélection de vins pour le Seder »

PROCURATION de VENTE du 'HAMETS

Je soussigné.....
demeurant.....

Code postal : Ville :

donne le plein pouvoir au Rabbin L.I. Kahn pour procéder à la vente avant Pessa'h de toutes sortes de 'Hamets et de la vaisselle 'Hamets non nettoyée m'appartenant, de même qu'à la location des lieux suivants où ils seront entreposés :

.....et partout où il se trouve et j'accepte toutes les modalités et les conditions énoncées dans l'acte général de procuration pour la vente du 'Hamets établi par le Rabbin L. I. Kahn.

Date : / / 2024 Signature :

Vous pouvez renvoyer cette procuration au BETH LOUBAVITCH : 8, rue Lamartine -75009 Paris
• Par la poste: (ne pas envoyer en recommandé) ce formulaire doit être envoyé au plus tard le **mercredi 17 avril 2024**. Passé ce délai, ce formulaire peut être apporté au BETH LOUBAVITCH jusqu'au **dimanche 21 avril 2024 à 19h**.

• Par Internet à l'adresse suivante : www.loubavitch.fr, avant le dimanche 21 avril à 19h.

Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité quant aux formulaires qui nous parviendraient tardivement.
N.B.: Inutile d'avoir rangé tout votre 'Hamets pour renvoyer la procuration. Précisez simplement les lieux où vous le déposerez. Il suffit que le 'Hamets s'y trouve à la date de la vente effective.

ROSETTA

TRATTORIA ITALIENNE

* ROSETTA 9 : 01.47.70.00.76
3 RUE GEOFFROY-MARIE
75009

* ROSETTA 17 : 01.45.74.54.74
73 RUE DE PRONY 75017

OUVERTURE PROCHAINE

* ROSETTA BASSAR! *
98 RUE DE MONTMARTRE
75002

📧 : @GRUPPOROSETTA

* SOUS LE CONTRÔLE DU BETH DIN DE PARIS *

Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE

(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing

Agréé réparateur véhicules

hybride et électrique

(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE
RAPIDE SUR PLACE ☎ 07.62.00.60.99

☎ 01.57.42.57.42

demandez shmouel
directauto@orange.fr

43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr



ATELIER
REPARATION



☎ 07.62.00.60.99

ACHAT VENTE



☎ 07.67.17.39.84



Win ENERGIE
WIN ENERGIE
 mandataire / délégataire dans les C.E.E.
intègre de nouvelles
régies commerciales BtoB
 AUCUN INTERMEDIAIRE
 DE L'INSTALLATION À LA VALORISATION
Fiches fournies
 Accompagnement financier (avec acomptes)
Formation assurée
Rudy KHAYAT
06.98.98.94.98
www.winenergie.fr

AUTOVISION
 CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
 A 3mn de la Porte de Pantin
LE NUMERO 1
 DE LA COMMUNAUTÉ
 Prise de RDV :
Feivel Basanger
01 41 83 19 23
06 21 65 58 71
 Service Porte à Porte
€ 8 - sur présentation de la Sidra
32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais

SNTS SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE
 GROUPE
01 80 91 59 14
 INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE
 Caméra & Vidéo-Surveillance
 Alarme & Télésurveillance
 Contrôle d'accès & Interphonie
 Serrurerie & Portes blindées
 Store, Volet & Rideau métallique
Nous recrutons des commerciaux

Pharmacie
Quai du Mont Blanc
 Fermée Chabbat et jours de fête
Messody Moyal
 Pharmacienne responsable
 19, quai du Mont Blanc
 1201 Genève - Suisse
 Tél : **004 122 731 90 85**
 Fax : **004 122 732 47 15**

Etude du **RAMBAM**

- **MERCREDI 17 AVRIL – 9 NISSAN**
- **JEUDI 18 AVRIL – 10 NISSAN**
- **VENDREDI 19 AVRIL – 11 NISSAN**
- **SAMEDI 20 AVRIL – 12 NISSAN**

Mitsva positive n° 5: Il s'agit du commandement nous ordonnant de servir D.ieu, qu'il en soit glorifié. Cet ordre est répété plusieurs fois dans la Torah.

- **DIMANCHE 21 AVRIL – 13 NISSAN**

Mitsva positive n° 26: Il s'agit du commandement qui a été ordonné aux Cohanim de bénir les juifs, comme il est dit : « Ainsi vous bénirez les enfants d'Israël ».

Mitsva positive n° 12: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné d'avoir les Téfilines sur la tête, ainsi qu'il est dit : « Et elles seront un fronton entre tes yeux ».

- **LUNDI 22 AVRIL – 14 NISSAN**

Mitsva positive n° 13: C'est le commandement nous incombant de mettre les Téfilines du bras.

- **MARDI 23 AVRIL – 15 NISSAN**

Mitsva positive n° 15: C'est le commandement nous incombant de poser une Mezouza.

Mitsva positive n° 18: Il s'agit du commandement que tout homme de notre peuple possède son propre rouleau de la Torah.

- **MERCREDI 24 AVRIL – 16 NISSAN**

Mitsva positive n° 17: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel tout roi de notre peuple siégeant sur le trône royal doit écrire un rouleau de la Torah pour lui-même, dont il ne se séparera pas.

- **JEUDI 25 AVRIL – 17 NISSAN**

Mitsva positive n° 14: C'est le commandement qui a été enjoint de faire des franges (Tsitsit) à nos vêtements qui possèdent quatre coins.

- **VENDREDI 26 AVRIL – 18 NISSAN**
- **SAMEDI 27 AVRIL – 19 NISSAN**
- **DIMANCHE 28 AVRIL – 20 NISSAN**

Mitsva positive n° 19: Il s'agit de l'ordre qui nous a été enjoint de rendre grâce à D.ieu après chaque repas.

- **LUNDI 29 AVRIL – 21 NISSAN**

Mitsva positive n° 19: Il s'agit de l'ordre qui nous a été enjoint de rendre grâce à D.ieu après chaque repas.

Mitsva positive n° 215: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de pratiquer la circoncision.

- **MARDI 30 AVRIL – 22 NISSAN**

Mitsva positive n° 215: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de pratiquer la circoncision.

Il faut aussi étudier ce jour le texte des prières et le paragraphe NAHAGOU HAAM... jusqu'à YIMLO'H ALENOU.

- **MERCREDI 1^{er} MAI – 23 NISSAN**

Il faut étudier ce jour le texte des prières et des bénédictions issu du Michné Torah.

- **JEUDI 2 MAI – 24 NISSAN**

Il faut étudier ce jour le texte des bénédictions après le repas (Birkat Hamazone) issu du Michné Torah.

Mitsva positive n° 154: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de nous abstenir de tout travail le jour du Chabbat.

- **VENDREDI 3 MAI – 25 NISSAN**

Mitsva positive n° 154: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de nous abstenir de tout travail le jour du Chabbat.

- **SAMEDI 4 MAI – 26 NISSAN**

Mitsva négative n° 320: Il nous est interdit de faire tout travail le Chabbat.



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE

CHABBAT 'HOL HAMOED

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : **20h 41**

Sortie : **21h 54**

Bordeaux **20.43**
 Deauville **20.51**
 Grenoble **20.19**
 Lille **20.43**

Lyon **20.24**
 Marseille **20.16**
 Montpellier **20.23**
 Nancy **20.25**
 Nantes **20.53**

Nice **20.10**
 Rouen **20.47**
 Strasbourg **20.19**
 Toulouse **20.33**



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DES

DEUX DERNIERS JOURS DE PESSA'H

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée 1^{er} soir : **dimanche 28 avril : 20h 44***

2^e soir : **lundi 29 avril : après 21h 54****

Sortie : **mardi 30 avril à 22h 00**

28/04* 29/04**
 Après

Bordeaux **20.46 / 21.51**
 Deauville **20.54 / 22.05**
 Grenoble **20.21 / 21.27**
 Lille **20.46 / 21.59**

Lyon **20.26 / 21.33**
 Marseille **20.19 / 21.22**
 Montpellier **20.25 / 21.29**
 Nancy **20.28 / 21.38**
 Nantes **20.55 / 22.03**

28/04* 29/04**
 Après

Nice **20.12 / 21.16**
 Rouen **20.50 / 22.01**
 Strasbourg **20.22 / 21.31**
 Toulouse **20.35 / 21.39**

A partir du **dimanche 28 avril 2024** Heure limite du Chema : **10h 11**

* Passé cet horaire, allumez à partir d'une flamme déjà existante. ** N'allumez qu'à partir d'une flamme déjà existante.



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE

CHABBAT A'HARÉ

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : **20h 51**

Sortie : **22h 06**

Bordeaux **20.52**
 Deauville **21.02**
 Grenoble **20.28**
 Lille **20.54**

Lyon **20.33**
 Marseille **20.24**
 Montpellier **20.31**
 Nancy **20.35**
 Nantes **21.02**

Nice **20.18**
 Rouen **20.58**
 Strasbourg **20.29**
 Toulouse **20.41**

A partir du **mercredi 1^{er} mai 2024** Pose des Téfilines : **5h 17** Molad : **mercredi 8 mai à 11h 41 mn et 8 'Halakim** Roch 'Hodech Iyar : **mercredi 8 et jeudi 9 mai 2024**